

# CONTRÔLES SPOT AMF

---

L'AMF contrôle chaque année des sociétés au hasard sur de nouvelles thématiques. Les observations de ces contrôles « SPOT » donnent lieu à une sorte de jurisprudence que les sociétés de gestion doivent connaître et appliquer.

**Nous vous proposons une revue flash** sur 3 des thématiques de l'année passée.

Chacun de ces thèmes est revu par nos équipes sur 1 journée et **donne lieu à une synthèse** qui vous permet d'apprécier si votre organisation est correcte, perfectible ou insuffisante.

Le tarif HT de chaque thème est de 1500 euro HT.

Le package des 3 thèmes vous est proposé pour 3000 euro HT.

[www.beeam.fr](http://www.beeam.fr)



# CONNAISSANCES ET EXPERIENCE DES CLIENTS

MIF 1 - MIF 2

## Thèmes principaux



Procédures d'entrée en relation et de commercialisation.



Procédures de recueil et d'actualisation des informations relatives aux connaissances et à l'expérience des clients.



Modèles de questionnaires en vigueur.

# VALORISATION DES PARTICIPATIONS NON COTÉES

## SOCIÉTÉS DE CAPITAL INVESTISSEMENT

### Thèmes principaux



Organisation du dispositif de valorisation financière.



Procédures de valorisation financière des participations non cotées dans les sociétés de CI.



Formalisation et traçabilité du processus de valorisation des participations.



Contrôle de second niveau.

# LES FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES (FP)

## Thèmes principaux



Vérification des modalités de calculs des FP Réglementaires (FPR).



Organisation du dispositif et des procédures de suivi de placements des FP.



Vérification de la cohérence des placements du FPR et du coussin de 30% et au-delà.



Vérification de l'organisation du dispositif de contrôle (1er, 2ème et 3ème niveau).